



Compte Rendu RDV SNIA / FEHAP du 11/05/2012

Rencontre avec Mme Amzaleg, coordonnateur du pôle Ressources Humaines, Directeur des relations au travail de la FEHAP.

Points abordés :

- Revalorisations des salaires des infirmiers anesthésistes, compte tenu de l'intégration du diplôme dans le système LMD et de l'augmentation des salaires de la FPH.
- Dénonciation partielle de CCN 51 : points sur les négociations en cours.

Comme nous l'avait déjà répondu M. Dupuis dans un précédent courrier, Mme Amzaleg nous a rappelé que le ministère de la Santé n'avait budgété aucune enveloppe en faveur des PNL (privé non lucratif) pour l'intégration des professions de santé dans le LMD.

La révision, puis dénonciation partielle de la convention, doit se faire à masse salariale constante !

L'idée est donc de maintenir une convention collective plus minimaliste pour laisser aux directions d'établissements le plus de latitude possible.

Ainsi, les établissements les plus importants pourront développer leur attractivité à l'emploi beaucoup facilement que les plus petits ; des négociations locales pourront avoir lieu dans les plus grosses structures, les petites équipes resteront les oubliés...

Comme dans la FPH, l'incitation est au regroupement des établissements. Pour les établissements de santé, rares sont les régions où 2 ESPIC (Établissement de santé privé d'intérêt collectif, statut remplaçant d'établissement participant au service public hospitalier (PSPH)) peuvent fusionner, les regroupements se font donc entre établissements de statuts différents, avec tous les travers et les difficultés que cela entraîne ...

En bref, bien peu de choses nouvelles, si ce n'est que la dite «rénovation» du dialogue social n'a fait que rigidifier et opacifier les relations entre partenaires sociaux, syndicats de salariés et d'employeurs et que les salariés que nous sommes tous en sont les véritables otages ...

Rapporteur :

Marie-Ange Saget, membre associé SNIA en charge du secteur privé